



AGENT DE COLELCTIVITE /PERISCOLAIRE (H/F)

Conditions d'exercice

Matériel

L'Association Intermédiaire ne met pas de matériel à disposition. C'est au donneur d'ordre de fournir le matériel adapté au salarié et de s'assurer de son bon fonctionnement.

Prévention :

- Tâches répétitives
- Posture debout prolongée
- Utilisation de produits détergents

Modalités de recrutement :

- Orientation par un prescripteur habilité (CDAS, We Ker, Pôle Emploi, PAE...)
- Candidature spontanée (Réglementations IAE)

Activités principales

- Gérer l'arrivée et le départ des enfants
- Accompagnement des enfants au restaurant scolaire
- Surveillance cantine, cour et garderie
- Faire respecter le calme
- Surveillance du bon déroulement des activités
- Entretien des locaux, du matériel

Compétences requises et transférables

- Respect des règles et procédures d'hygiène et de sécurité
- Disponibilité
- Autonomie
- Organisation de travail
- Transmission de l'information
- Polyvalence dans le travail
- Dynamisme

INFORMATION CONTRAT

- Territoire de la Communauté de Communes de Bretagne Portes de Loire Communauté : *Chanteloup, Crevin, Ercé en Lamée, La Bosse de Bretagne, La Couyère, La Dominelais, La Noë Blanche, Lalleu, Le Grand Fougeray, Le Petit Fougeray, Le Sel de Bretagne, Pancé, Pléchâtel, Poligné, Saulnières, St Anne-sur-Vilaine St Sulpice-des-Landes, Teillay, Tresboeuf.*
- Durée : remplacement
- Nature du contrat : CDDU (CDD d'Usage)
- Horaire : lundi mardi jeudi vendredi avec coupures
- Salaire brut : 11€27/heure
- Débutant : accepté
- Formation : non

CANDIDATURE

- Pièce à fournir : cv pièce identité et numéro de sécurité sociale
- Téléphone : 02 99 43 80 22
- Mail : accueil@modemplois.org
- Adresse : PA Château Gaillard 13 rue La Seine 35470 BAIN DE BRETAGNE
- Pour postuler : sur la plateforme de l'inclusion ou directement par mail ou par téléphone